Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2020)

Heft: 2

Rubrik: SVO

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Les Vaudois aussi ont pris les armes!

Le 24 janvier 1798, le Pays de Vaud s'émancipe de la tutelle bernoise après 262 ans d'assujettissement et proclame la République lémanique. Prétextant un incident à Thierrens le 26 janvier, l'armée française pénètre dans le pays de Vaud et s'installe dans la région. La pression exercée par les troupes françaises sur le Gouvernement bernois provoque sa chute. Un directoire d'inspiration française est instauré et la République helvétique proclamée le 12 avril. Les Vaudois adoptent la Nouvelle constitution helvétique dont l'article 13 promet la fin de l'ancien régime, et notamment l'abolition des charges féodales. On a souvent mis en avant le pacifisme de cette journée, comme si l'ancien régime avait quitté le Pays de Vaud par la porte de derrière, sans heurts et sans morts, pour laisser les lendemains chanter.

Pourtant, les années qui suivent sont marquées par le désordre. La population constate qu'il n'est plus possible de concrétiser l'utopie révolutionnaire alors que la Suisse est devenue le champ de bataille de l'Europe. Les coups d'états unitaires et fédéralistes se succèdent et la division des autorités helvétiques paralyse le pays. L'armée française est obligée d'augmenter la pression pour maintenir le calme dans la région. L'instabilité politique ne permet pas aux promesses de la constitution de 1798 d'aboutir. En particulier, la liquidation des dimes et cens tant promise tarde à être concrétisée et la population vaudoise, excédée, s'agite. De plus, les lois d'entretien des troupes françaises ne font qu'aggraver la situation. Le conseil législatif ordonne finalement le recouvrement des cens pour assurer des revenus à la République helvétique. En 1802, des insurrections éclatent dans le pays mais c'est dans le canton du Léman qu'elles atteindront leur paroxysme. Dans la nuit du 19 au 20 février, le château de la Sarraz est attaqué mis à sac. A la fin du mois d'avril, l'insurrection s'organise et des meneurs et leur troupes se dirigent vers Lausanne.

Entre le 4 et le 12 mai, des troupes de Bourla-papey, comprenez «Brûles-papiers» en patois, battent la campagne et s'attaquent aux titres de propriétés et archives, symboles et seuls sources attestant des droits féodaux, impôts et dimes, qu'ils vont chercher dans les châteaux des propriétaires terriens pour les en déposséder. Le prefet est pris en otage à Morges et les canons de la vills sont confisqués. Le 8 mai, les paysans défilent dans les rues de Lausanne aux cris de: «paix aux hommes, guerre aux papiers» en brandissant à la pointe de leurs baïonnettes des fragments de documents. En une semaine, plus de 100 archives sont visitées avec plus ou

moins de violence, en particlier sur la Côte et le Gros de Vaud et le Nord vaudois. 172 communes prennent part à l'insurrection et envoyant des hommes grossir les troupes de Bourla-papey.

Le rapport de force est inégal. Les insurgés sont ravitaillés par l'arrière-pays et se dispersent à la moindre apparition d'un uniforme. Une grande partie de la population, voire même les élites politiques et certains officiers des troupes françaises d'occupation soutiennent la cause des insurgés et, sans forcément se joindre à la troupe, ne font rien pour s'opposer à sa présence. Face à cette situation désespérée, et alors que de nombreux titres ont déjà été brûlés en divers endroits du Pays de Vaud, le gouvernement helvétique prend la décision d'envoyer un commissaire général et extraordinaire à Lausanne en lui accordant des pouvoirs étendus sur toutes les autorités civiles et militaires. Le 11 mai, l'arrivée à la tête d'une troupe conséquente du Général français François-Pierre Amey, précédé par sa réputation de boucher de la Vendée, et l'amnistie promise par le commissaire général aux insurgés suffit à disperser définitivement les Bourla-Papey, persuadés que les droits féodaux seront abolis. La République hélvétique ne l'entend pourtant pas ainsi et impose un désarmement de toutes les communes ayant participé au soulèvement. Les meneurs, quand à eux, sont condamnés à mort. Les droit féodaux sont néanmoins abolis officiellement le 29 septembre 1802 et les conjurés sont graciés à la faveur d'un nième coup d'état contre le gouvernement central.

Alors que le 24 janvier 1798 que nous fêtons chaque année était une affaire, de salon et de clubs, essentiellement lausannoise, c'est l'arrière pays qui prend les armes en 1802 pour enfin concrétiser les promesses de la révolution. En détruisant un des symboles de l'ancien régime, les Vaudois ont ainsi eut eu aussi leur prise de la Bastille.

Capitaine Edouard Hediger

RMS+ N°02 - 2020



Le mot du Président SVO

Notre pays de Vaud a gagné son indépendance en 1797, après des siècles de tutelle Bernoise, elle-même faisant suite à une très longue domination Savoyarde. C'est dire l'attrait de cette région pour les puissances voisines, du Nord, du Sud, et même de l'Ouest puisque nos libérateurs français ont laissé quelques traces dans notre ADN administratif!

Mais qu'avait donc le Pays de Vaud pour plaire autant? Je serais tenté de dire qu'il suffit de voir ce qu'est devenu notre canton aujourd'hui pour le comprendre facilement. Une plateforme économique. Est-ce l'air du léman, volontiers plus clément que dans le reste du pays, ou la clairvoyance de ses habitants qui ont permis le développement de tant d'entreprises à l'aura internationale? On ne compte plus chez nous les sièges sociaux de très grandes entreprises qui n'ont rien à envier à la Silicon Valley. Laquelle est un «aspirateur à cerveaux», tout comme on le dit aussi de l'EPFL et d'autres instituts de formation de très haut niveau, du domaine de l'économie ou de l'hôtellerie notamment.

Un espace culturel. N'en déplaise aux grincheux, la Terre vaudoise a vu naître de grands artistes, des peintres, écrivains, musiciens, penseurs, cuisiniers, architectes. Si beaucoup sont ensuite partis briller dans le reste du monde, parce que Léman est trop petit pour permettre les grandes vagues, comme l'écrivait Ramuz, c'est bien dans la modestie de nos collines et de nos vallées qu'a germé leur talent.

Un espace stratégique. Comment mieux comprendre les enjeux géostratégiques de notre région? Qui possède le Léman maîtrise le passage du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Pourquoi sinon tous ces châteaux carrés hérités des Savoyards, tous ces ouvrages militaires de la deuxième guerre mondiale? Des Romains à Napoléon, les grands empires n'ont pu se construire et se maintenir qu'en passant par nous.

Alors voilà le moment d'unir la force des presque 800'000 habitants de ce canton pour déclamer haut et fort, même si on ne doit pas dire, qu'il n'y en a point comme nous. Parce que c'est vrai, et que le Vaudois est paraît-il trop modeste pour l'admettre.

Mais ce qui a été vrai un jour le reste encore. Si nos voisins sont devenus nos amis et nos alliés, notre place géostratégique reste primordiale. Notre région est aujourd'hui encore un passage commercial et militaire, sur terre et dans les airs. Et le pays, pour ne pas dire l'Europe, ne peuvent laisser cet espace sans sécurité. Notre armée en est l'outil principal, et au risque de nous répéter, il est hors de question que nous laissions cet édifice tomber en ruines, que ce soit par idéalisme, par militantisme ou simplement par ignorance ou bêtise.

Il y a dans ce pays plus de 100'000 citoyens qui, sous les moqueries à peines retenues d'une certaine presse et l'aveuglement coupable de quelques politiques, consacrent chaque année l'équivalent d'un 10 % à 20% EPT à entraîner et maintenir un système de défense cohérent et prêt à l'emploi. Consacreriez-vous une journée par semaine à cette institution si ce n'était pas par esprit d'engagement citoyen? pas moi.

C'est pour cette raison que la Société vaudoise des officiers s'engage pour que les éléments de la défense nationale restent cohérents, suffisamment modernisés et financés. Et cela commence par nos Force aériennes.

Notre combat de cette année est celui de l'acquisition d'un nouvel avion de combat. En 2030, les F/A-18 auront près de quarante ans de service. C'est notre dernier rendezvous avec le sujet: sans renouvellement, il n'y aura plus d'aviation militaire suisse, et tout le reste de l'armée ne sera alors plus qu'une farce. Certains en riraient sans doute, mais peut-être pas très longtemps.

Ainsi donc, la Société vaudoise des officiers avec ses 1'200 membres dispersés aux quatre coins du canton de Vaud, entend, conjointement avec la Société suisse des officiers, s'engager particulièrement en faveur de ce sujet.

Le référendum contre l'acquisition de nouveaux avions de combat a été lancé, l'objet sera vraisemblablement proposé aux urnes cet automne déjà.

Nous émettons le souhait que les citoyens soient informés de manière objective de la réalité des enjeux; que les médias et les partis politiques n'en fassent pas des leviers d'opinions mais mesurent à l'aune des générations futures que le niveau de vie actuel du pays n'a pas été atteint par hasard mais par l'absence de guerres depuis plus de 150 ans. Grâce à nos militaires et à la clairvoyance de nos autorités réunis.

L'armée de milice est le seul système de défense envisageable pour le pays. Et malgré les critiques faciles, les officiers de milice incarnent le lien indiscutable entre l'armée et la population. Il est de notre devoir, au-delà de tout dogme, de maintenir une armée de milice efficace et



moderne, indispensable pour notre pays, cette dernière étant garante de la devise inscrite en lettre d'or sur notre drapeau cantonal: «Liberté et Patrie».

Mesdames, Messieurs, je remercie le groupement Lausanne de la SVO et en particulier le président et son comité pour l'organisation comme chaque année de cette commémoration et je me réjouis de vous retrouver toute à l'heure pour l'apéritif.

Vive l'armée suisse, vive le Pays de Vaud et surtout vive son indépendance !!!

Colonel Stéphane Goy, Président de la SVO

La magie du 24 janvier

Il est dix-neuf heures lorsque l'Harmonie Lausanne entonne la dernière note d'une longue mélodie destinée à inviter l'assemblée sans la salle du Grand Conseil Vaudois. Après quelques retrouvailles d'anciens camarades, quelques bonnes poignées de main serrées, c'est au tour du silence de gagner la salle et de reprendre ses droits. Les regards convergent alors en direction de l'officiant de cérémonie, le protocole semble se cristalliser comme chaque année dans ce moment où chaque membre de l'assemblée enlace son rôle de commémorant. Se forme alors un esprit de corps.

C'est ainsi que la cérémonie de commémoration de l'indépendance vaudoise renaît de ses cendres. La bannière cantonale, le drapeau SVO, le détachement d'honneur, l'assemblée, tous les ingrédients sont là pour commémorer.

L'officiant de cérémonie, sous le poids des regards, annonce à la présidence du Grand Conseil Vaudois l'ouverture de la cérémonie. La réponse libératrice de la 1ère Vice-Présidente, propulse l'assemblée dans un épisode riche de discourt. Le Président SVO donnera le ton, cette année, ce sera une succession de discourt sur les faits historiques qui ont marqué notre indépendance. Tour après tour, nos orateurs semblent se passer le flambeau sans même ne jamais s'être entendus sur ce qu'ils avaient à dire.

Le brigadier Yves Charrière, Président honoraire de la SVO, porté par le savoir familial transmis avec soin par ses ancêtres, nous livrera ses finesses de l'histoire vaudoise. Il ne restera plus que des miettes pour l'historien SVO,

qui fort de son bon sens vaudois, trouvera tout de même ce qui n'a pas été dit ou redit.

L'assemblée, bien installée dans son siège, dévorera l'histoire de l'indépendance vaudoise comme une compagnie de fantassin à sa première instruction tir. Le «24», comme l'on se plait à dire dans les couloirs du Grand Conseil, prend des airs de *drill* historique. La mémoire collective est assurée et l'identité vaudoise à nouveau forgée dans les esprits.

Rassasiée par cet épisode riche de savoir et de personnalité, l'assemblée entonnera les deux premières strophes de l'hymne vaudois et accueillera le détachement d'honneur pour l'acte de clôture. Assurément, ce n'est qu'un aurevoir. Les vingt-heures retentissent, il est l'heure, c'est l'heure de l'apéritif et du traditionnel papet vaudois au « Gruetli ».

C'est ça la magie du 24 janvier, et vous vous en souviendrez. A l'année prochaine.

> Capitaine Robin Grech Groupement Lausanne



MUSÉE LONGINES

A la découverte d'un patrimoine horloger, industriel et culturel

Visite guidée du musée en français, allemand, anglais, italien ou espagnol Merci de prendre rendez-vous par téléphone au O32 942 54 25 Ouvert du lundi au vendredi O9h — I2h / I4h — I7h fermé les jours fériés